

N°1417

du 26  
FÉVRIER  
2021



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

AGRICULTURE

P.3

**PASA, 9 ans de contribution  
chiffrée dans la relance de  
l'agriculture togolaise**

MINISTRE DES FINANCES

P.4

Mongo AHARH-KPESSOU quitte le Secrétaire Permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes et est remplacé par Tchasso AKAYA

JOURNÉE DES DROITS DE LA FEMME

P.4

Les femmes de l'OTR s'identifient en identifiant 1.000 apatrides

VIENT DE PARAÎTRE

P.2

Togo : Réédition du code bleu OHADA 2020

P.3 **La Cour des comptes en parle, le gouvernement l'a réitéré**

# LES INVESTISSEMENTS, LE TAUX D'EXECUTION

## le plus faible

*Le conseil veut "attirer l'attention des membres du gouvernement sur une implication plus forte afin d'améliorer les performances en matière d'efficience dans l'exécution des budgets d'investissement",*



Paneto Béguédouwé, S.G. du Ministère chargé de la Planification du développement et de la Coopération

P.4 **Gestion des cas Covid-19 au Togo**

## Fin de la prise en charge à domicile pour les patients asymptomatiques

P.4 **En pleins travaux de réhabilitation entre Avépozo et Aného**

## La route Lomé- Cotonou Phase 2 clôture ses comptes

## Concert/Scène Jimi Hope

## Le Prix Découvertes RFI 2019 Céline Banza se produit ce soir

22 ans et déjà un avenir très prometteur. La Congolaise Céline Banza est une artiste indépendante, évoluant dans le domaine des arts avec une approche transdisciplinaire. Elle est à la fois chanteuse, performeuse, vidéaste et actrice. Passée dans "The Voice Afrique Francophone", qui la conforte dans son choix de vivre sa passion, elle crée son propre groupe, "Banza Musik". Malgré une carrière précoce, ce n'est qu'en 2019 qu'elle se révélera réellement aux yeux du grand public. Comme un conte de fée, Céline finira l'année par deux faits marquants : elle remporte le Prix Découvertes RFI et signe dans la foulée chez Bomayé Musik. Après une année 2020 marquée par la crise sani-

taire, elle vient de sortir Praefatio, son premier album.

En tournée dans les Instituts d'Afrique avec sa guitare et sa voix empreinte d'émotions, elle apporte toujours avec elle cette musicalité congolaise qu'on aime tant. La pépite afro-urbaine togolaise Dieudonné WILA, l'accompagnera sur scène pour son escale loméenne.

Depuis 1981, le Prix Découvertes RFI met en avant les nouveaux talents musicaux du continent africain. Ce prix a révélé certains artistes confirmés tels que Tiken Jah Fakoly, Rokia Traoré, Didier Awadi, Amadou et Mariam et Yvan Buravan.

26 FÉVR. / 20H | SCÈNE JIMI HOPE  
ENTRÉE : 2 000 FCFA - LOMÉ



## Vient de paraître

## Togo : Réédition du code bleu OHADA 2020

L'ouvrage constitue un corpus type de 1280 pages. Il comprend un assemblage de forme de Traité, des Règlements d'arbitrage et de procédure de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA), ainsi que les dix Actes uniformes. Ces textes sont complétés d'annotations de jurisprudence (plus de 5000 décisions rendues en matière commerciale par la CCJA et les juridictions de fond des États membres au Traité de l'OHADA) indispensables à la compréhension, à l'application et à l'interprétation des textes de droit OHADA. Il est destiné à l'usage des praticiens du droit, des acteurs économiques et des étudiants de l'espace OHADA ou d'ailleurs.

Le Code bleu édition 2020 intègre également l'intégralité de la jurisprudence rendue par la CCJA en 2018 et 2019. Il rassemble 550 nouvelles décisions qui viennent enrichir cette nouvelle édition.

Toutes ces décisions ont été annotées avec soin sous les articles des dispositions des Actes uniformes et des Règlements concernés par les problèmes juridiques soumis à la haute juridiction. Ces nouvelles intégrations sont facilement repérables par les mots clés MAJ 2020.

Les décisions rendues apportent des précisions importantes sur plusieurs aspects des questions de droit régies par le législateur OHADA, notamment celle

de la compétence et de la procédure devant la CCJA. Elles permettent également d'éclairer le sens des dispositions et d'en restituer le contexte et la portée.

Comme pour les précédentes éditions, l'approche éditoriale adoptée reste celle centrée sur la présentation, la mise en évidence et la valorisation de la jurisprudence africaine. Nos auteurs veillent à respecter la ligne éditoriale définie : "annoter, sans commenter les textes OHADA par les résumés des arrêts". Il s'agit de restituer fidèlement l'interprétation des dispositions appliquées aux problèmes juridiques posés à ces institutions judiciaires en général et la CCJA

en particulier. Notamment pour la CCJA, cet ouvrage permet de suivre l'évolution de la jurisprudence depuis son origine jusqu'à ce jour et de voir aisément, les cas échéants, les revirements nécessaires qui ont été dictés par les réalités économiques.

En plus de cette version papier, l'utilisateur peut accéder à tout l'environnement numérique du Code via le CD-ROM ou alors via le portail juriafrica.com pour une mise à jour en continu de son ouvrage.

Le Code bleu OHADA 2020 est disponible à Lomé auprès de Madame Emilie EHOH auditeur de Justice, Tél. : +228 90 32 03 34

## Musique

## La chanteuse Coumba Gawlo Seck atteinte d'extinction partielle de voix

La chanteuse sénégalaise Coumba Gawlo Seck a annoncé son retrait de la scène musicale à la suite de problèmes de santé qui ont eu un impact sur sa voix. Invitée d'honneur d'une émission sur la TFM, une télévision privée, en février, elle a impressionné les téléspectateurs par son courage face à la maladie. À l'annonce de son problème de santé, elle a reçu de nombreux encouragements et prières de la part d'internautes, chanteurs, politiques, guides religieux.

Le 20 février Youssou Ndour, un autre artiste sénégalais - plusieurs fois disques d'or, lauréat des Grammy Awards en 2005 et lauréat en 2017 du Praemium Imperiale, l'équivalent du Nobel des arts-

est allé lui rendre visite pour lui exprimer son soutien.

Le 19 février, la chanteuse avait annoncé sur sa page Facebook, être allée se recueillir, à Touba (centre-ouest), siège de la confrérie mouride fondée par Cheikh Ahmadou Bamba. À 49 ans, Coumba Gawlo Seck est l'une des plus grandes artistes du Sénégal. Elle a mené une carrière internationale avec son album Yo malé, sous l'impulsion du chanteur français Patrick Bruel en 1998. Cette année-là, sa reprise du titre Pata-Pata de l'artiste sud-africaine Miriam Makeba a été le tube de l'été en France. Par la suite, elle a été double disque d'or en Belgique et disque de platine en France. S'en étaient suivies plusieurs autres dis-



tinctions internationales. La chanteuse avait toutefois opté pour une carrière plus locale avec plusieurs titres qui ont remporté du succès dans son pays natal.

## Numérique

## Le marché du livre audio évalué à 19,4 milliards \$ d'ici 2030

En période de morosité, les démonstrations de confiance font toujours plaisir à voir. Storytel, opérateur dédié au livre audio, vient de poser quelques chiffres dans un coin : l'industrie de l'audiolivres pèserait 4,8 milliards \$ actuellement, avec un taux de croissance composée de 15 %, soit 19,4 milliards \$ d'ici 2030.

Les données viennent de Jonas Tellander, le PDG, et s'accompagnent de quelques autres commentaires.

Avec un chiffre d'affaires de 229 millions \$ sur 2020, Storytel réaliserait donc 5 % du CA mondial pour l'audiolivres. Mais la perspective réjouissante est que la société se projette à 30 % du marché

d'ici 2030, avec 3,7 milliards \$ de revenus.

Storytel, c'est 1,5 million d'abonnés, et 60,7 millions \$ de revenus sur le quatrième trimestre. Mais surtout, un taux de rentabilité assuré depuis 2020 - seul le segment Russie reste encore à valider, mais cela devrait arriver cette an-

née. À ce jour, Suède, Danemark, Norvège et Islande, lancés en 2015 sont devenus rentables en cinq années, contre les Pays-Bas, qui ont mis 6,5 ans.

En se projetant vers le futur, Tellander voit la perspective de 2,2 millions d'abonnés pour 2021, 4 millions pour 2023.

## Institution

## Emmanuel Pierrat suspendu de ses fonctions au PEN Club International

L'avocat et écrivain Emmanuel Pierrat a été suspendu de la présidence du Comité des Écrivains pour la Paix du PEN Club International. Cette mesure conservatoire s'applique en raison de la procédure judiciaire en cours, après le dépôt d'une plainte par le PEN Club français et son actuel président, Antoine Spire.

Président du PEN Club français entre 2018 et 2020, Emmanuel Pierrat est accusé par l'organisation et son nou-

veau président, Antoine Spire, de dépenses "non justifiées par l'intérêt de l'association" et de non-respect des statuts de l'association et des "décisions du Comité Directeur".

Au début du mois de février, comme l'indiquait ActualLitté, le PEN Club français avait porté plainte pour "les malversations financières et [...] les faits de violence, sur l'ensemble des exactions que nous reprochons à monsieur Pierrat", expliquait alors Antoine Spire.

Emmanuel Pierrat, de son côté, assurait qu'il avait déjà répondu aux accusations, "y compris en déposant des plaintes". Dans un droit de réponse publié dans nos colonnes, il précise que les rapports financiers de 2018 et 2019 du PEN Club français "ont été débattus et validés à l'unanimité lors des Assemblées Générales" et qu'il a adressé "au Trésorier du Pen Club français un rapport financier attestant de tous les frais que j'ai assumés - dont le montant

excède de loin les dépenses que j'avais valablement engagées dans le cadre de mes fonctions - et pour lesquels aucun remboursement n'a été, à ce jour, effectué".

Depuis le dépôt de la plainte du PEN Club français, le quotidien Libération a publié une vaste enquête, particulièrement documentée, sur l'ambiance au cabinet Pierrat & Associés, évoquant des collaborateurs "essorés par le dénigrement et les invectives".

## AZIMUTS INFOS

## La nomophobie est dangereuse pour la santé

Êtes-vous dépendant de votre smartphone ? Outil essentiel de la vie moderne, son usage excessif n'est pas sans risque. Une nouvelle étude australienne révèle que la nomophobie - peur ressentie à l'idée d'être séparé de son téléphone mobile - pourrait nuire à la santé physique et mentale et conduire à des comportements dangereux.

Avez-vous déjà essayé d'éteindre votre smartphone toute une journée ? Devenu indispensable à notre quotidien, le téléphone mobile présente bien évidemment de nombreux avantages à condition de ne pas en être totalement dépendant. Une nouvelle étude menée par des chercheurs australiens révèle que la nomophobie, qui se caractérise par une peur excessive d'être séparé de son téléphone mobile, serait à l'origine de comportements dangereux pour votre santé et pour celle des autres.

Des scientifiques de l'Université Monash à Melbourne se sont intéressés à la nomophobie, contraction de l'expression anglophone "no mobile phone phobia", qui n'est autre que la crainte d'être séparé de son téléphone mobile. Une pathologie qui touche beaucoup plus de personnes que l'on ne pourrait le croire, et qui pourrait se révéler dangereuse tant sur le plan de la santé physique que mentale.

## Une dépendance du monde moderne

Publiée dans la revue International Journal of Environmental Research and Public Health, l'étude a interrogé 2.838 participants sur leurs habitudes d'utilisation, mais également sur leur attachement à leur smartphone. Conduits en Australie, pays dans lequel on compte 109,6 abonnements à la téléphonie mobile pour 100 habitants (contre 103,5 pour 100 habitants à l'échelle mondiale), ces travaux révèlent que 99,2 % des participants ont signalé une forme de nomophobie, craignant notamment de ne pas avoir leur téléphone avec eux. En détail, si plus de huit volontaires sur dix étaient atteints d'un niveau de nomophobie léger à modéré, il s'agissait d'un niveau sévère pour pas moins de 13,2 % du panel.

Les chercheurs ont observé que plus les participants étaient atteints d'un niveau élevé de nomophobie, plus ils étaient susceptibles d'avoir des comportements dangereux, voire illégaux. Ils ont notamment constaté que plus de quatre participants sur dix (43 %) passaient plus de trois heures par jour sur leur téléphone, et qu'une utilisation accrue était directement liée à un niveau élevé de nomophobie, et un risque élevé de dépendance problématique, interdite, voire dangereuse.

## Un usage excessif du smartphone qui n'est pas sans risque

Sans surprise, les jeunes âgés de 18 à 25 ans présentaient les niveaux les plus élevés de nomophobie, tandis que les hommes étaient environ deux fois plus susceptibles d'adopter une utilisation dangereuse de leur téléphone que leurs homologues féminins. L'étude montre également que les personnes atteintes de nomophobie étaient dix fois plus susceptibles d'utiliser leur téléphone dans un lieu interdit, et quatorze fois plus susceptibles d'adopter un comportement dangereux avec leur smartphone comme le fait de l'utiliser en conduisant une voiture.

"Nos résultats prouvent que la peur d'être sans son téléphone portable peut conduire à une utilisation problématique dépendante, interdite ou dangereuse, dont chaque facteur peut présenter des risques importants pour la santé, tels que la surutilisation, un comportement antisocial, ou une utilisation imprudente et physiquement compromettante", concluent les chercheurs.



Bi-hebdomadaire togolais  
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wulti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
Guillaume BOGLA

La Cour des comptes en parle, le gouvernement l'a réitéré

## LES INVESTISSEMENTS, LE TAUX D'EXECUTION LE PLUS FAIBLE

**Le conseil veut «attirer l'attention des membres du gouvernement sur une implication plus forte afin d'améliorer les performances en matière d'efficacité dans l'exécution des budgets d'investissement».**

**Late Pater**

En conseil des ministres le 17 février 2021, le gouvernement a examiné l'avant-projet de loi de règlement 2019 qui rend compte des performances de l'exécution du budget de l'Etat. Dans cet exercice de transparence et de redevabilité, il ressort qu'il y a eu des faiblesses rencontrées dans l'exécution des investissements et le processus de programmation des investissements. Ce qui a amené à «attirer l'attention des membres du gouvernement sur une implication plus forte afin d'améliorer les performances en matière d'efficacité dans l'exécution des budgets d'investissement». L'efficacité étant cette capacité de parvenir à un maximum de résultats avec un minimum de ressources.

La lacune est récurrente et on en a toujours parlé lors des bilans sectoriels. Exemple de la Cour des comptes dans ses observations définitives sur le contrôle de l'exécution de la loi de finances, gestion 2019. Son rapport a été établi en décembre 2020. On y apprend que, globalement en 2019, alors que les prévisions de dépenses du budget gé-

ral de la loi de finances rectificative ont été revues à la hausse par rapport à celles de la loi de finances initiale, à hauteur de 9,56%, les parts des dépenses d'investissement ont connu une baisse en passant de 31,79% à 29,34%. Et l'analyse de l'exécution de cette loi de finances révèle que les investissements ont été exécutés à 191 447 187 997 francs Cfa sur les 274 594 458 000 francs Cfa prévus, ce qui donne un **taux de 69,72%** (62,84% en 2018). C'est le **plus faible taux d'exécution** dans les dépenses du budget général car, au même moment, les intérêts de la dette publique ont été exécutés à 96,45%, les dépenses de personnel (salaires, traitements, soldes, cotisations sociales, retenues sur salaires, primes et indemnités, diverses allocations et avances sur solde) à 101,36%, les dépenses de matériel et d'atténuation des recettes à 97,03%, les transferts et subventions (relatives aux aides et secours, bourses, appuis aux activités et aux secteurs, subventions et contributions au fonctionnement des organismes de droit public ou privé nationaux ou aux organismes internationaux) à 95,99%. L'exécution dans les inves-

tissements est donc en deçà du taux moyen d'exécution des dépenses qui est de 89,81% et c'est le niveau de ce taux qui tire vers le bas le taux moyen. «Le dépassement de crédit de personnel constitue une entorse au caractère limitatif des dépenses de personnel», fait remarquer la Cour, en passant.

Par définition, les dépenses d'investissement sont relatives à l'acquisition des immobilisations incorporelles, corporelles et financières. Il s'agit, entre autres, des acquisitions et aménagement des sols et sous-sols ; acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles ; acquisitions, construction et grosses réparations du matériel immobilier ainsi que les prises de participation de l'Etat. Elles se répartissent par ministère et institution de la République. Les dépenses d'investissement créent des actifs durables.

Pour la gestion 2019, les ministères et institutions suivants ont consommé moins de 50% de leurs crédits d'investissement : Cour constitutionnelle ; Cour des comptes ; Commerce et promotion du secteur privé ; Eau, assainissement et hydraulique villageoise ; Communication, culture ;

Fonction publique ; Environnement ; Enseignement primaire ; Administration territoriale. Cinq ministères ont dépassé leurs prévisions budgétaires : Postes et économie numérique ; Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière ; Justice ; Mines et énergie ; Enseignement supérieur et recherche. Entre 105% et 157%. «Comment cette situation a-t-elle pu être possible avec le SIGFIP (système d'information de gestion des finances publiques)?», lâche la Cour des comptes. Sur les 31 ministères et institutions ayant bénéficié des crédits d'investissement, 6 ont à eux seuls totalisé 80,21% de ces dotations et ne les ont exécutées qu'au taux moyen de 72,12% : Economie et Finances ; Développement à la base ; Santé et protection sociale ; Agriculture et hydraulique villageoise ; Infrastructures et transports ; Mines et énergie.

Sur la période 2015-2019, les prévisions des dépenses d'investissement ont évolué à la hausse entre 2015 et 2016 pour connaître une baisse sur les deux années suivantes, puis une hausse en 2019. Quant à leurs exécutions, sur la même période, elles ont évolué en dents de



Paneto Béguédoué, S.G. du ministère chargé de la Planification du développement et de la Coopération

S'agissant du taux d'exécution sur les cinq ans, on note une baisse entre 2016 et 2017, puis une reprise à la hausse les deux dernières années. Les investissements sur ressources extérieures, qui représentent 53,67% de l'ensemble des crédits d'investissement, ont été réalisés pour un taux de 70,30%. Quant aux investissements réalisés sur ressources internes, qui représentent 46,33%, ils ont été exécutés au taux de 78,94%.

«La Cour observe, une fois encore, la faiblesse de la réalisation des investissements sur ressources extérieures malgré ses recommandations récurrentes dans le sens des

mesures à prendre pour améliorer la consommation de cette catégorie de crédits», indique le rapport. Comme première solution, le gouvernement vient d'écouter une communication relative au Programme d'investissements publics (PIP 2022-2024), présentée par le ministère auprès de la Présidence de la République chargé de la planification du développement et de la coopération. Dans la foulée, un renforcement du processus d'élaboration du PIP est proposé afin qu'il prenne en compte, de manière exhaustive, la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

Relance de l'agriculture togolaise

## PASA, 9 ans de contribution chiffrée

**Jean AFOLABI**

Financé initialement pour une période de 5 ans (2011-2016), le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) a œuvré pour la réhabilitation et le renforcement des capacités productives des bénéficiaires, dans des filières ciblées, tout en favorisant un environnement institutionnel propice au développement agricole au Togo. Ayant atteint les principaux objectifs de développement qui lui ont été assignés, le gouvernement togolais et la Banque mondiale ont décidé de lui accorder un financement additionnel afin de consolider les acquis de la phase initiale et de portée à échelle les meilleurs résultats pour une période de trois ans (04 Août 2017-15 juin 2020).

En faisant le choix stratégique sur les filières prioritaires identifiées par le gouvernement, le PASA a impulsé un nouveau dynamisme dans la transformation des produits agricoles dont le résultat palpable n'est plus à démontrer aux vues des étalages des promoteurs lors des grandes rencontres d'échange et de promotion des produits agricoles au Togo. Ses différents modèles de financement développés ont permis d'accompagner diverses initiatives privées dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat. Il s'agit de la promotion de modèle novateur de mise en marché que sont les En-

treprises de services et organisations des producteurs (ESOP) couvrant plusieurs filières (riz, manioc, miel, arachide, soja et ananas) ; les fonds compétitifs avec le financement de plus de 191 microprojets de diversification, d'aménagement et de transformation. En effet, à travers les ESOP, la quantité de produits agricoles faisant l'objet d'une valorisation par la transformation est de 40 555 tonnes. Aussi, 500 emplois ont été créés au niveau des unités des ESOP et 56 000 emplois au niveau du maillon «producteurs». Les fonds compétitifs ont contribué à l'émergence de l'entrepreneuriat rural dans différents maillons du secteur agricole (production, warrantage, transformation, promotion de produits locaux, vitrine de mise en marché de 55 produits locaux provenant de 79 unités de transformation). Ces microprojets ont permis aux bénéficiaires d'améliorer leur rentabilité d'au moins 40% en moyenne avec l'adoption de bonnes pratiques de gestion et de démarche qualité. Environ 7 958 emplois ont été créés dans la mise en œuvre des micro-projets dont 2 434 emplois directs. Dans l'ensemble, le projet a touché environ 281 921 bénéficiaires directs dont 36,65% de femmes contre une cible de 200.000 dont 30% de femmes à la fin du projet.

Les différents appuis dans les principales filières de rentes (café,

cacao et coton) ont eu des résultats très satisfaisants que le financement additionnel consolide pour la pérennisation. Les productions sont passées de 10 843 tonnes en 2011 à 213 165 tonnes en 2020 pour le café, et de 6 126 tonnes en 2011 à 14 264 tonnes en 2020 pour le cacao. Concernant le coton, le PASA a contribué à améliorer la gouvernance et le fonctionnement des filières, avec comme impact direct l'augmentation de la production du coton-graine, qui est passée de 80 000 tonnes, pour la campagne agricole 2012-2013, à 137 000 tonnes, pour celle de 2018-2019, grâce au renforcement de capacités de 150 000 acteurs à la base, sur diverses thématiques. Il a été évalué une augmentation de revenu de plus de 35% au niveau des acteurs de la filière.

Les filières animale et halieutique ne sont pas du reste parce que des changements importants ont été obtenus grâce à l'appui du PASA. La mise en œuvre du PASA a contribué à l'amélioration de la production halieutique, qui est passée de 600 tonnes en 2012 à 18 058 tonnes en 2020, grâce à la fourniture d'intrants piscicoles, tels que la pro-vende (286 tonnes), les alevins (1 190 000) et la mise en œuvre de plan de gestion des pêcheries.

Au niveau de l'élevage, avec l'appui du PASA, 09 campagnes nationales de déparasitage et de vaccination contre la maladie de

Newcastle et contre la Peste de petits ruminants (PPR) pour améliorer la santé animale ont été menées. La distribution de géniteurs améliorés de petits ruminants (3 679) et de volailles (5 300), la construction de 2 361 bergeries améliorées et de 3 309 poulaillers améliorés et l'appui à l'émergence de 482 fermes commerciales d'élevage ont permis de promouvoir le petit élevage et de relancer le sous-secteur dans son ensemble. Les campagnes de vaccination menées avec l'appui du PASA à ce jour ont permis la maîtrise des épizooties en l'occurrence la maladie de Newcastle, la peste de petits ruminants (PPR) où la séroprévalence est passée de 14% en 2012 à 4% en 2018. En outre, l'augmentation des effectifs de volailles et de petits ruminants au niveau des bénéficiaires directs du projet est respectivement de 394 240 contre une cible de 250 000 en fin de projet et de 105 218 contre une cible de 87 000 en fin de projet avec une amélioration des revenus des éleveurs à plus de 50%.

La production halieutique au niveau des bénéficiaires est de 18 058 tonnes contre une cible de 7 500 tonnes en fin de projet. Avec l'appui du PASA, la filière halieutique a connu une modernisation des techniques de production et transformation du poisson, de l'aménagement/production de 206 exploitations piscicoles et de la construction de 153 fours améliorés Banda

et Chorkor pour la transformation du poisson, l'appui à la gestion de trois plans d'eau (lac Nangbéto [18 000 ha], barrage Koumfab [400 ha], système lagunaire [6 400 ha]).

Le PASA a également fait des questions du genre, de la nutrition, du changement climatique et de l'engagement citoyen, une priorité dans ses activités.

Des boutures de lianes de patates douces à chair orange ont été mises à la disposition de 18 591 femmes dans les régions Maritime et Plateaux et 5700 femmes ont amélioré leurs connaissances, habitudes et pratiques en nutrition dans les communautés. 500 guides sur les bonnes pratiques de gestion durable des terres et d'adaptation aux changements climatiques ainsi que 3000 fiches tech-

niques de bonnes pratiques en la matière ont été produits et distribués.

Beaucoup de résultats positifs sont engrangés mais le pari reste à gagner. Ces investissements consentis par le gouvernement et ses partenaires devront faire objet de bonne gestion par les bénéficiaires afin de produire les impacts à long terme. A cet effet, en lien avec les autres structures pérennes de financement, les acquis seront renforcés dans le cadre de la promotion des micros et primo entreprises. L'existence du fonds de garantie du PASA élargira également les possibilités de financement de l'ensemble des acteurs du secteur agricole.

Source : agriculture.gouv.tg

Gestion des cas Covid-19 au Togo

## Fin de la prise en charge à domicile pour les patients asymptomatiques

Late Pater

Le Coordonnateur national de gestion de la riposte au Covid-19 vient de s'adresser, ce 24 février 2021, aux préfets qui sont les présidents des comités locaux de gestion de la riposte pour leur demander la fin de la prise en charge des patients atteints du nouveau coronavirus à domicile. La lettre justifie ce changement de cap. « Dans le cadre de la riposte rigoureuse à la Covid-19 au Togo, tous les patients atteints étaient pris en charge dans les centres de santé et autres structures réquisitionnés par le gouvernement. Avec la redéfinition de la stratégie, il a été expérimenté la prise en charge à domicile pour les patients asymptomatiques satisfaisant aux critères d'éligibilité bien définis. Deux mois après la mise en œuvre de cette stratégie, on constate que la prise en charge à domicile des patients Covid-19 est l'une des sources de la propagation de la pandémie pour diverses raisons (le non-respect des consignes de confinement par les patients, le non suivi des patients à domicile, prise en charge des patients à domicile ne remplissant pas les critères d'éligibilité...). Face à cette situation inquiétante et afin de limiter la propagation de cette pandémie dans notre pays, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour mettre fin à la prise en charge des patients atteints de Covid-19 à domicile. En cas de besoin, des structures hôtelières ou d'hébergement additionnelles pourront être réquisitionnées pour la prise en charge des patients atteints », a écrit Professeur Colonel Djibril Mohaman



Professeur Colonel Djibril Mohaman Awalou

Awalou.

Dans sa première stratégie, les autorités sanitaires togolaises avaient défini quatre catégories de personnes concernées par le Covid-19 ont été définies. Primo, les personnes suspectes parce qu'ayant été en contact avec une personne testée positive ou parce que revenant d'une zone à risque sont considérées comme pouvant être suivies à domicile. Secundo, les personnes suspectes pour les mêmes raisons, mais considérées comme devant être suivies dans une structure fermée et surveillée, sont regroupées et confinées à l'hôtel Lébébé (ex-Ibis) pendant une durée de 14 jours et en ressortent à l'expiration de ce délai si elles sont testées négatives. Tertio, les personnes testées positivement mais asymptomatiques, dont des personnes en convalescence, sont confinées à l'hôtel Eda Oba jusqu'à ce que deux tests consécutifs espacés de deux jours soient négatifs. Quarto, les personnes testées positives et symptomatiques du Covid-19 sont accueillies au CHR Lomé-commune. Mais, peu à peu, le coût élevé de la prise en charge pèse sur le budget de l'Etat. Ce qui a poussé à redéfinir ce premier choix.

Entre-temps, une liste d'hôtels pouvant être réquisitionnés pour des cas à suivre a été transmise au comité national de riposte, dans le Grand Lomé, à Kpalimé, à Kara, à Dapaong. Avec cette définition que les cas à suivre sont des personnes revenues des pays considérés comme à risque, les personnes bloquées au Togo en raison des mesures de suspension des vols et de fermeture des frontières ainsi que toute personne testée positive au Covid-19. Une équipe médicale leur est dédiée pendant la période de suivi.

A la date du 24 février 2021, le Togo était à 1.019 cas actifs, 5.447 personnes guéries et 82 décès. D'après les dernières informations, 17 patients sont en réanimation dans un CHR Lomé-commune dont la salle de réanimation, extensible, est équipée de 30 lits. Ce qui fait dire qu'elle pourrait atteindre ses limites dans les prochains jours. Du coup, Professeur Colonel Djibril Mohaman Awalou invite la population à plus de rigueur dans le respect des gestes barrières et à une prise de conscience collective car un relâchement aux mesures restrictives est observé à tous les niveaux.

En pleins travaux de réhabilitation entre Avépozo et Aného

## La route Lomé- Cotonou Phase 2 clôture ses comptes

Jean AFOLABI

L'audit comptable et financier et de passation de marchés pour les exercices 2021, 2022 et de clôture est déjà envisagé pour le Projet de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou (Phase 2) et de protection côtière. C'est l'annonce qui est faite au ministère des Travaux publics, pour des travaux dont le début des prestations relatives à l'audit de l'exercice 2021 est prévu pour janvier 2022. Le délai de réalisation de l'audit de chaque exercice est de 30 jours calendaires par exercice. D'un coût total (HT/TD) estimé à 134.341 millions d'UC, le projet débuté en janvier 2017 prendra fin en décembre 2021.

Les services prévus à ce sujet comprennent: (i) la vérification de la qualité des documents comptables établis ainsi que les dépenses effectuées; (ii) le contrôle du système de contrôle interne par l'identification des anomalies et faiblesses; (iii) l'évaluation du degré de conformité des états financiers aux engagements financiers contenu dans les accords de prêt/don (ressources bailleurs et nationales affectées); (iv) la formulation d'opinion sur les états financiers du Projet; (v) le contrôle de la conformité et de la régularité des procédures d'acquisitions mises en œuvre pour les acquisitions effectuées dans le cadre du projet selon le système national de passation des marchés et soumises à la revue a postériori.

Le Projet de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou (Phase II) et de protection côtière fait partie du Corridor Abidjan-Lagos, identifié comme l'épine dorsale du développement économique et social de la

sous-région, et considéré de ce fait comme étant la première priorité du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) de l'Union africaine (UA) et du Programme régional de facilitation des transports de la CEDEAO - Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest. Il porte sur le tronçon Lomé-Cotonou de ce corridor qui constitue aussi un maillon essentiel de la route Communautaire CU1 de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Il constitue, d'après la Banque africaine de développement, une nouvelle étape dans la protection de l'ensemble du littoral togolais et béninois dans la mesure où il permettra de doter les deux pays d'un programme cohérent, complet et multidimensionnel de lutte contre l'érosion côtière.

La phase 1, déjà en cours d'exécution, porte sur l'aménagement au Bénin, de la section Pahou-Ouidah-Hillacondji ainsi que la construction d'un Poste de contrôle juxtaposé (PCJ) à la frontière entre le Togo et le Bénin. La phase II est axée sur l'aménagement de la section Avépozo-Aného (30 km) en 2 x 2 voies qui permettra de compléter le chaînon manquant sur la portion togolaise du corridor.

Les travaux en cours depuis quelques mois sur le tronçon Avépozo-Aného marquent le début de la deuxième phase du projet de réhabilitation de l'axe routier Lomé-Cotonou. Outre les travaux de réhabilitation du tronçon, un ensemble d'ouvrages de protection de la côte seront réalisés. Il est prévu la construction d'ouvrages d'enrochement, soit 28 épis de protection sur une distance de 13 kilomètres, al-

lant du village Katanga à Gbodjomé. Pour accélérer la sédimentation, en stabilisant le courant sur le littoral, un rechargement de sable sera effectué sur la zone de pose des épis. Selon les études techniques du projet, les 28 épis sont destinés à ralentir l'érosion de la côte et le rechargement en sable des casiers ainsi formés contribuera à la stabilisation du littoral togolais.

Les principaux bénéficiaires du projet sont les populations riveraines sur le littoral béninois et togolais. L'exécution du volet sur la protection du littoral contribuera à préserver les vies humaines et les activités socio-économiques de la zone côtière. S'agissant de son volet routier, le projet bénéficiera directement aux usagers du transport ainsi qu'aux 2,5 millions de personnes (1,5 million au Bénin et 1 million au Togo) vivant dans la zone entre Lomé et Cotonou.

Le projet est cofinancé par la Banque islamique de développement (BID), l'Union européenne (UE), la banque ouest africaine de développement (Boad), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'UEMOA, et le Gouvernement du Togo pour un coût estimatif de 187,1 millions de dollars. La BAD contribue pour un montant global de 40,8 de dollar EU (21,82% du coût total), réparti de la façon suivante: (i) à la République du Bénin: un prêt Fond africain de développement (FAD) de 1,4 million de dollars; (ii) à la République togolaise: un prêt FAD de 12,5 millions de dollars, un prêt Facilité d'appui à la Transition (FAT) de 25,6 millions de dollars, un don FAD de 1,3 million de dollars et un don FAT de 0,04 million de dollars.

Au Secrétaire Permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes

## Tchasso AKAYA remplace Mongo AHARH-KPESSOU

Kpobié Tchasso AKAYA est le nouveau Secrétaire Permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers (SP-PRPF). Il remplace à ce poste le sortant Mongo AHARH-KPESSOU, admis à faire valoir ses droits à la retraite. Une cérémonie présidée par Badanam PATOKI, secrétaire général du ministère de l'Economie et des finances a officialisé la décision hier à Lomé. L'occasion pour M. Patoki de féliciter M. AHARH-KPESSOU pour la loyauté et le dévouement avec lesquels il a rendu service à toute l'administration togolaise en général, et le ministère de l'Economie et des finances en particulier. « Sous le leadership des plus hautes autorités, vous avez conduit avec efficacité les réformes qui ont porté mais qui ne sont pas finies car, malgré les résultats, les défis demeurent nombreux encore », a-t-il ajouté. « Si le président de la République a décidé de vous confier ces lourdes responsabilités, c'est qu'il sait que vous êtes capable de les assumer avec efficacité », a-t-il conclu à l'en-



Kpobié Tchasso AKAYA (à g) et Mongo AHARH-KPESSOU (à dr.)

droit du nouveau venu.

Le SP-PRPF est chargé: (1) de coordonner la mise en œuvre et le suivi des politiques, des programmes et des réformes financières, notamment celles inscrites dans les conventions signées avec les institutions de Bretton Woods et les autres partenaires techniques et financiers; (2) de collecter, d'exploiter, d'analyser et de diffuser l'ensemble des données et informations nécessaires au suivi des politiques, programmes et réformes financières; (3) de contribuer à assurer la cohérence et la complémentarité des

actions programmées dans les plans sectoriels ou régionaux avec les politiques, programmes et réformes financières; (4) de coordonner et de suivre la mise en œuvre du Plan d'action pour le renforcement de la gestion budgétaire; (5) de superviser les travaux du Cadre de dépenses à moyen terme et des revues des dépenses publiques; (6) d'élaborer, de diffuser et de suivi des opérations financières de l'Etat (TOFE); et (7) de contribuer au renforcement des capacités du département ministériel dans le domaine sus énoncés.

Célébration du 8 mars

## Les femmes de l'OTR s'identifient en identifiant 1.000 apatrides

Etonam Sossou

Les femmes de l'Office Togolais des Recettes (OTR), célèbrent la journée internationale des droits de la femme édition 2021 de façon particulière: offrir à 1000 élèves togolais, soit 200 par région, une identité. Pour ce faire elles ont initié une campagne « Un élève, une identité », officiellement lancée au Lycée de Kouméa (préfecture de la Kozah), le 22 février 2021.

En effet, les enfants qui n'ont pas d'acte de naissance sont inconnus de l'administration de leur pays et privés de leurs droits fondamentaux: santé, justice, éducation. Ils ne peuvent pas, par exemple, se présenter à l'examen du certificat d'études primaires qui ouvre les portes du collège. Cette invisibilité qui les rend si précaires les jette entre les mains de personnes malveillantes qui les exploitent et font d'eux ce dont ils ont besoin.

Cette initiative des femmes de l'OTR va ainsi offrir aux bénéficiaires

CAMPAGNE "UN ÉLÈVE, UNE IDENTITÉ"

LUNDI 22 FÉVRIER 2021  
CÉRÉMONIE DE LANCEMENT À KARA

LOCALITÉ	DATE	HEURE	NOMBRE
KARA	22 FÉV	09H	170
SOEKÉ	23 FÉV	09H	184
SOEKÉ	24 FÉV	09H	178
SOEKÉ	25 FÉV	09H	184
ATAKPAKÉ	26 FÉV	09H	170
ANÉ	27 FÉV	09H	174
TOVÉ	01 MARS	09H	170
TOVÉ	02 MARS	09H	174

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME ÉDITION 2021

OTR

AFRICA FOR BAZI

des actes de naissance et des certificats de nationalité leur permettant de s'identifier en tant que Togolais et de jouir de leurs droits. Ces élèves pourront passer les examens officiels, s'inscrire dans des ateliers d'apprentissage, voyager etc.

La Journée internationale de la

femme, commémorée chaque 8 mars, est une occasion offerte aux femmes et aux hommes de prendre conscience des bienfaits de la promotion de l'égalité des sexes et de la protection des droits de la femme sans lesquelles aucun développement n'est envisageable.

## FOOTBALL/ CHAMPIONNATS NATIONAUX

## La FTF obtient le feu vert du ministre des sports et des loisirs

L'information est tombée mercredi. Dans une correspondance adressée à la Fédération Togolaise de Football, le ministre des sports et des loisirs, Docteur Lidi Bessi Kama donne son accord pour la tenue des championnats nationaux de première et de deuxième division.

**Hervé A.**

"Je voudrais porter à votre connaissance qu'une autorisation est accordée à votre fédération aux fins de mener lesdits championnats à terme pour les titres nationaux respectifs. Toutefois, le non-respect strict des dispositions contenues dans le protocole de reprise des activités physiques et sportives m'obligerait à prononcer la suspension de ces championnats nationaux pour éviter la propagation de la covid-19 dans notre pays", prévient le ministre des sports et des loisirs dans sa correspondance.

Cette autorisation fait suite à l'étude du plan d'actions soumis par la Fédération Togolaise de Football au ministre pour le démarrage de la saison 2020-2021. Ce plan contient les aspects sécuritaires et sanitaires de l'organisation des différentes étapes des prochains championnats nationaux, saison 2020-2021.

Déjà dans la matinée, le Comité Exécutif a rencontré à son siège à Lomé, les présidents des ligues régionales, des clubs de première et de deuxième division. Il était question au cours de cette réunion de situer les acteurs sur le déroulement de la nouvelle saison sportive 2020-2021 qui se veut exceptionnelle.



Pour ladite saison, et, eu égard à la pandémie du coronavirus, le championnat D1 est prévu pour démarrer le 20 mars 2021. Il va se jouer en deux poules A et B constituées chacune de 8 équipes, ceci dans l'optique d'éviter de très longs déplacements aux équipes.

Les matches se joueront en aller-retour à l'intérieur de chaque groupe suivi de play-offs devant permettre de dégager le champion et le vice-champion de la saison.

Précisions de taille : tous les matches vont se dérouler à huis clos et sur

terrains neutres. A cet effet les stades suivants ont été retenus : stade municipal de Lomé, Stade de Kégué, Stade de la JCA d'Agoè, Stade d'ASFOSA pour la zone A. stade de Kara, Stade de Sokodé et Stade d'Atakpamé pour la zone B.

La deuxième division, saison 2020-2021, quant à elle se disputera en trois poules de 6 équipes chacune. La compétition se joue sous forme de championnat à l'intérieur de chaque poule, suivie d'une demi-finale en match unique pour dégager les finalistes lesquels accéderont à la D1.

Parallèlement au programme et au format des championnats, il a été également question des dispositions relatives à la COVID-19. En effet selon le Comex, les joueurs et les encadreurs seront soumis aux tests PCR toutes les semaines et l'observation des mesures barrières sera de mise.

Autres points à signaler, la subvention aux clubs. Pour cette saison 2020-2021, la FTF met à la disposition des clubs de première division une subvention de 8 millions FCFA et ceux de deuxième division une enveloppe de 5 millions FCFA. A cette aide, viendra s'ajouter la part de l'Etat.

## ÉLECTIONS À LA CAF

## Un virage important pour le football continental

Les élections générales de la Confédération africaine de football (CAF) seront "un moment crucial" pour le développement du football sur le continent les prochaines années, a commenté le président de la FIFA, Gianni Infantino dans un entretien publié sur le site de la COSAFA (zone de développement du football en Afrique australe).

Le président de la FIFA toujours en tournée sur le continent, a admis que "le résultat de ces élections sera important pour déterminer une voie pour le football continental".

En plus de l'élection à la présidence de la CAF qui met aux prises cinq candidats, la CAF élira plusieurs membres de son Comité exécutif et ses représentants au Conseil de la Fifa.

"Il est clair que les élections sont

toujours une étape importante pour une organisation comme la CAF", a déclaré le président Infantino rappelant qu'en 2026, l'Afrique aura neuf ou 10 participants (en fonction des vainqueurs des barrages) à la Coupe du monde.

"Et en 2023, l'Afrique aura quatre au lieu de trois participantes à la Coupe du monde féminine", a ajouté le président de la Fifa qui a effectué une visite de travail les 24 et 25 février au Maroc.

Le président Fifa qui est passé par la Mauritanie, le Sénégal, la République Centrafricaine, le Rwanda, la RD Congo, l'Algérie est aussi attendu à Abidjan (Côte d'Ivoire) où a été installé un Comité de normalisation après des différends sur la conduite du processus à l'élection à la présidence de la Fédération ivoirienne de football (FIF).

Dans cet entretien publié sur le site

de la COSAFA, le président de la FIFA souligne que ces élections de la CAF doivent permettre d'élire des représentants qui auront un impact sur les sélections africaines devant prendre part aux prochaines Coupes du monde.

"Cela signifie que la période de 2021 à 2025 sera cruciale pour le football africain car vous devez aller jouer un grand rôle dans ces compétitions et ne peut pas y aller et revenir après deux ou trois matches", a indiqué le président de la FIFA cité par la même source.

"Vous voulez être compétitif au plus haut niveau et pour ce faire, l'organisation doit se faire d'une certaine manière", a suggéré le président de la FIFA appelant à des réformes.

"Des réformes doivent être mises en œuvre, tout le monde en est conscient, et l'unité sur le continent doit

être trouvée, en soutenant ces projets qui vont de la bonne gouvernance au développement des infrastructures, aux nouvelles compétitions et au développement d'académies pour les jeunes joueurs", a-t-il cité.

"Tous ces débats sont au cœur du débat présidentiel de la CAF et j'aimerais que tout le continent puisse s'unir derrière ces sujets et un leadership fort", a-t-il préconisé.

Parmi les candidats à la présidentielle prévue le 12 mars à Rabat (Maroc), il y a le Sud-africain, Patrice Motsepe, homme d'affaires et président des Mamelodi Sundowns et plusieurs présidents de Fédération des pays de l'Afrique australe qui concourent à un poste au Comité exécutif de la CAF et au Conseil de la FIFA.

## La FIBA joue la carte Twitch

La FIBA se démarque et innove. Selon Reuters, l'instance internationale du basket-ball a signé un accord de partenariat avec la plateforme de streaming Twitch, propriété du groupe Amazon. Plus connue jusque-là dans les sports électroniques, Twitch gagne actuellement en popularité après des musiciens et des équipes de sport, mais la FIBA est la première fédération internationale à s'y associer.

L'accord prévoit la diffusion sur Twitch d'environ 600 heures de basketball en direct chaque année, dont l'Euroleague féminine, les compétitions de 3x3 et les tournois de jeunes, plus toute une variété de contenus liés au basketball, dont des talk-shows. Il inclut également la possibilité pour les fans et les influenceurs d'avoir accès à certaines images pour alimenter leurs propres contenus.

Le montant du contrat n'a pas été communiqué, mais selon Frank Leenders, le directeur des médias et du marketing de la FIBA, les revenus générés par cet accord seront principalement utilisés pour la production d'images et de contenus multimédias.

## Les Jeux paralympiques en prime time aux Etats-Unis

Historique. Pour la première fois, la chaîne américaine NBC diffusera l'été prochain les Jeux paralympiques en prime time. Le groupe NBCUniversal a annoncé, mercredi 24 février, que la couverture de l'événement serait sans précédent, avec 1 200 heures de programmation sur l'ensemble du réseau, y compris les plateformes numériques. Plus de 200 heures de diffusion sont prévues sur NBC, NBCSN et sur la chaîne olympique américaine.

Selon Gary Zenkel, le président de NBC Olympics, le principe d'une couverture en prime time a été décidé avant la décision du CIO de reporter les Jeux, mais le temps supplémentaire a permis aux équipes du groupe d'imaginer des moyens pour étendre la diffusion.

La chaîne NBCSN diffusera les Jeux paralympiques de Tokyo au rythme de 12 heures par jour, y compris la couverture en direct des cérémonies d'ouverture, le 24 août, puis de clôture, le 5 septembre. Aux Jeux paralympiques de Rio en 2016, la couverture des épreuves sur NBCSN a atteint en moyenne 9 heures par jour, pour un total de 70 heures.

## Un appel au huis clos

Le mouvement olympique est toujours dans l'attente de la décision des organisateurs des Jeux de Tokyo sur la présence ou non de spectateurs. Mais au Japon, les voix commencent à se faire entendre pour appeler au huis clos.

Kaori Yamaguchi, championne du monde de judo en 1984, aujourd'hui membre du conseil exécutif de Tokyo 2020, en fait partie. Interrogée par le Mainichi Shimbun, elle a confié que le moment était sans doute venu de trancher la question en faveur d'une absence de spectateurs, au moins étrangers. "Le public japonais a connu ces derniers mois une succession de hausses et de baisses du nombre des infections, a-t-elle expliqué. Même lorsque l'état d'urgence sera levé, il ne sera pas facile de dissiper les craintes d'une nouvelle propagation du virus. Pendant les Jeux, les athlètes seront dans le village, où il sera possible de contrôler leurs déplacements et gérer leur éventuel isolement. Mais il sera très difficile d'en faire autant avec les touristes étrangers venus pour les Jeux."

Les organisateurs ont répété maintes fois, au cours des derniers mois, que la décision concernant la présence du public serait prise au printemps. Elle pourrait intervenir dans les semaines à venir.

## Des spectateurs, mais pas d'acclamations

Des spectateurs seront autorisés à s'aligner sur le parcours lorsque la flamme olympique commencera son relais à travers le Japon le mois prochain, mais les acclamations seront strictement interdites, ont déclaré jeudi les organisateurs.

Le relais de la flamme avait été annulé quelques jours avant son lancement l'année dernière, quand le Japon et les responsables olympiques avaient pris la décision sans précédent de reporter d'un an Tokyo-2020 en raison de la pandémie de coronavirus.

Malgré les inquiétudes persistantes pour les Jeux cet été, les organisateurs affirment que l'événement pourra avoir lieu et que le relais de la flamme sera lancé comme prévu le 25 mars.

Cependant, "la situation de l'infection variera d'une région à l'autre, nous devons en tenir compte et il sera très important d'avoir une approche méticuleuse", a déclaré aux journalistes la présidente de Tokyo-2020, Seiko Hashimoto. "Nous voulons obtenir la compréhension des gens dans chaque région et connecter le pays tout entier sous le concept du relais de la flamme +L'espoir éclaire notre chemin+."

Le relais partira d'un site symbolique à Fukushima, soulignant le rôle de Tokyo-2020 comme "Jeux olympiques de la reconstruction", un hommage aux efforts de réhabilitation dix ans après le séisme, le tsunami meurtrier et la catastrophe nucléaire de 2011 dans le nord-est du Japon.

Mais le relais sera un événement beaucoup plus sobre que d'habitude. Les spectateurs seront autorisés à regarder passer la flamme, mais devront porter des masques, éviter la foule et n'assister qu'à certains segments du relais près de chez eux.

## GOLF

## La guérison sera longue pour Tiger Woods

Avec l'étendue des blessures dévoilées dans le bilan médical de Tiger Woods, très tard mardi soir, les inquiétudes fusent de toutes parts sur la planète golf. À 45 ans, sera-t-il en mesure de revenir au jeu ?

Pour l'instant, c'est le dernier des soucis dans le clan Woods. Le célèbre golfeur américain a remporté 15 titres du Grand Chelem parmi ses 82 victoires professionnelles, un sommet dans l'histoire, à égalité avec l'illustre Sam Snead. Sa quête de rejoindre ou de surpasser Jack Nicklaus, qui trône en maître depuis avril 1986 avec 18 conquêtes majeures, a soudainement disparu des esprits.

Ayant empoché plus de 120 millions \$ en bourses au fil de sa carrière, hormis ses très lucratifs contrats de commandes et les profits de sa firme d'architecture de parcours, Woods n'a pas



à se soucier de l'aspect financier. Et il n'a plus rien à prouver dans l'univers du golf. Du moins...

Être une inspiration pour son fils Charlie, âgé de 12 ans, lui aussi un passionné de golf depuis l'été dernier.

Le talentueux petit bonhomme pourrait représenter cette lueur d'espoir advenant un éventuel retour du "Tigre".

On a observé leur complicité lors du Championnat PNC, un tournoi en duo parent-enfant, disputé à Orlando en dé-

cembre. Charlie détient ce pouvoir de secouer les puces du paternel. Ce serait toutefois une lourde tâche pesant sur les épaules d'un enfant.

Surtout quand on sait que Woods, hospitalisé au centre universitaire Harbor-UCLA depuis son importante opération chirurgicale de mardi, souffre de multiples fractures aux jambes.

Le bilan établi par le médecin en chef de l'hôpital, Anish Mahajan, laisse présager une très longue route vers la guérison des suites de son violent accident de voiture survenu dans une banlieue de Los Angeles mardi matin. Une embardée qui aurait pu lui coûter la vie.

Aux dernières nouvelles, mercredi, le golfeur était réveillé, conscient et se reposait. Sans donner de pronostic de guérison, le docteur Mahajan a évoqué par communiqué les blessures et a donné quelques détails de l'intervention chirurgicale.



# Les nouveaux actes fiscaux

**Validité d'un (01) an**

**Validité de trois (03) mois**

REPUBLICQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Paix

OTR  
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

COMMISSARIAT GÉNÉRAL  
COMMISSARIAT DES IMPÔTS  
DIVISION REGULARISATION

## QUITUS FISCAL

IMPÔTS DUE(S) : 26 AOTR/C.G.C/DN  
AUTRES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

DATE DE DÉLIVRAGE : 30/12/2021

Le Commissaire des Impôts soussigné atteste que :

**CONTRIBUABLE**

NOM : [REDACTÉ] N° IDENTIFIANT : [REDACTÉ]  
 DÉSIGNATION SOCIALE : [REDACTÉ] SPÉCIMEN 2021  
 RÈGIME FISCAL : Rég. Ass. TVA  
 ÉTABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE ADMINISTRATIF  
 ACTIVITÉ PRINCIPALE : INCONNUE  
 COMMISSARIAT DES IMPÔTS  
 N° IDENTIFIANT : [REDACTÉ]  
 SERVICE DESTINATAIRE : C/DGE

**ADRESSE**

RÉGION : MARITIME  
 CANTON : Gaké 2  
 QUARTIER : Bô-woué  
 TEL. MOBILE : 22615123  
 FAX :  
 E-MAIL :  
 PRÉFECTURE : Gaké 2  
 CANTON : Bô-woué  
 BOITE : 41 RUE DES IMPÔTS  
 TÉLÉPHONE : 41 BP 20423  
 SITE WEB :

Est en règle avec l'Administration Fiscale au regard des impôts, droits et taxes dont il est redevable.  
 Ce quitus est délivré, sous réserve du droit de contrôle et de reprise de l'Administration Fiscale prévue à l'article 202 du Livre des Procédures Fiscales.

Fait à Lomé, le 05/01/2021

SEUL L'ORIGINAL DE CE DOCUMENT FAIT FOI

8201

REPUBLICQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Paix

OTR  
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

COMMISSARIAT GÉNÉRAL  
COMMISSARIAT DES IMPÔTS  
DIVISION REGULARISATION

## ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

IMPÔTS DUE(S) : 27 AOTR/C.G.C/DN  
AUTRES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

DATE DE DÉLIVRAGE : 31/03/2021

Le Commissaire des Impôts soussigné atteste que :

**CONTRIBUABLE**

NOM : [REDACTÉ] N° IDENTIFIANT : [REDACTÉ]  
 DÉSIGNATION SOCIALE : [REDACTÉ] SPÉCIMEN 2021  
 RÈGIME FISCAL : Rég. Ass. TVA  
 ÉTABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE ADMINISTRATIF  
 ACTIVITÉ PRINCIPALE : INCONNUE  
 COMMISSARIAT DES IMPÔTS  
 N° IDENTIFIANT : [REDACTÉ]  
 SERVICE DESTINATAIRE : C/DGE

**ADRESSE**

RÉGION : MARITIME  
 CANTON : Gaké 2  
 QUARTIER : Bô-woué  
 TEL. MOBILE : 22615123  
 FAX :  
 E-MAIL :  
 PRÉFECTURE : Gaké 2  
 CANTON : Bô-woué  
 BOITE : 41 RUE DES IMPÔTS  
 TÉLÉPHONE : 41 BP 20423  
 SITE WEB :

Est en règle avec l'Administration Fiscale au regard des impôts, droits et taxes dont il est redevable.  
 Cette attestation est délivrée, sous réserve du droit de contrôle et de reprise de l'Administration Fiscale prévue à l'article 202 du Livre des Procédures Fiscales.

Fait à Lomé, le 05/01/2021

SEUL L'ORIGINAL DE CE DOCUMENT FAIT FOI

8201

## Les conditions d'obtention des nouveaux actes fiscaux

### ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité.

### QUITUS FISCAL

Sur la période d'au moins un an :

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une mise en demeure ;
- n'avoir jamais subi la retenue spéciale BIC de 15% appliquée sur la valeur en douane

des marchandises importées par des contribuables inactifs ;

- n'avoir pas fait l'objet de rappels d'impôts supérieurs à 15% des impôts émis et/ou déclarés spontanément lors d'un contrôle fiscal ;
- n'avoir jamais posé un acte ou eu un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales ;
- n'avoir pas subi une procédure de contentieux douanier concluante.

En réponse aux besoins de croissance du secteur au Togo

## 60 acteurs à former en logistique portuaire et maritime

Jean AFOLABI

Faire acquérir aux bénéficiaires les moyens conceptuels, méthodologiques et analytiques leur permettant de maîtriser les pratiques et les outils nécessaires pour l'efficacité de leur intervention; former les consignataires, les commissionnaires agréés en douanes sur les procédures d'importation, d'exportation, de transbordement dans le Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (GUCE); former les transporteurs. C'est la mission que s'est as-

signé le gouvernement, à l'effet de former soixante (60) acteurs en logistique portuaire et maritime.

La démarche entre dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Compétitivité des Services Logistiques pour le Commerce, financé par la Banque mondiale. Les bénéficiaires seront, par ailleurs, outillés sur le code ISPS (exigences et les marchandises dangereuses); sur l'accord sur la facilitation des échanges et les notifications du Togo à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC);

sur les exigences du client et les exigences portuaires et la célérité de l'exécution des tâches. Il leur sera fourni une expertise dans le domaine de l'identification, la conception, la conduite et l'appréciation des réformes réglementaires, organisationnelles des projets d'infrastructures logistiques; et sur les outils qui aident à évaluer un projet ou appuyer un programme en faveur de la dynamique logistique. Et les chargeurs seront formés sur le mécanisme d'alerte de l'UEMOA – Union économique et monétaire

ouest africaine – et l'Observatoire des Pratiques Anormales (réglementation en vigueur, loi...).

La durée globale de la mission est d'environ 40 hommes/jours pour l'ensemble des experts clés étalés sur une période calendaire de 20 jours. La Présidence de la République/Ministère du Plan et de la coopération, à travers l'Unité de Coordination du Projet d'Appui à la Compétitivité des Services Logistiques pour le Commerce, invite à cet effet les cabinets éligibles («Consultants») à manifester leurs intérêts

à fournir les services, au plus tard le 08 mars prochain.

Le 4 mai 2017, pour un rappel, le Groupe de la Banque mondiale a approuvé un crédit de 18 millions de dollars pour aider le gouvernement togolais à renforcer l'efficacité des services de logistique commerciale dans le pays. Le nouveau Projet de facilitation du commerce et de compétitivité des services logistiques (PFCCSL) est attendu pour introduire des critères clairs pour professionnaliser le transport routier et les services logistiques et pour appuyer les réformes destinées à faciliter les échanges et réduire les délais d'immobilisation dans les ports, ainsi que les délais de transit. Dans la pratique, la Banque mondiale estime que le Togo a considérablement amélioré la performance de ses services logistiques ces dernières années, d'autres perfectionnements sont nécessaires dans l'ensemble de la chaîne de valeur.

Le projet vise plus précisément à améliorer le cadre juridique et réglementaire régissant le secteur du transport et de la logistique. Il soutiendra également le renforcement des capacités des acteurs logistiques et la mise en place de formations pour plusieurs fonctions de services. Il financera par ailleurs, des instruments de crédit-bail (leasing) pour renouveler les véhicules et moderniser ainsi la flotte de camions.

Le nouveau projet entend également aider le Togo à mettre en œuvre l'Accord de l'OMC – Organisation mondiale du commerce – sur la facilitation des échanges afin d'améliorer les services de logisti-

que commerciale, d'optimiser les services douaniers d'enregistrement pour les négociants et les opérateurs de services logistiques, de favoriser le dialogue entre les parties prenantes et d'améliorer la gouvernance.

Un grand nombre d'opérateurs du secteur du commerce et de la logistique, publics comme privés, bénéficieront de cette nouvelle opération – des organismes publics aux sociétés de transport en passant par les chauffeurs routiers et d'autres professionnels de la logistique. Le projet induira également une baisse des coûts indirects supportés par la société au sens large, dus à la pollution, à la dégradation des infrastructures routières et aux accidents. Enfin, dans un secteur des transports encore majoritairement dominé par les hommes, les femmes, qui participent activement au commerce des biens de consommation et des fruits et légumes destinés aux citadins, profiteront de retombées indirectes du projet, notamment, des transports moins chers et un meilleur accès aux marchés.

Ce projet s'inscrit dans la lignée des programmes nationaux et régionaux pour le transport et la facilitation des échanges. En permettant de diminuer le coût de la logistique commerciale, il aura des effets positifs sur la compétitivité des entreprises, le coût des services logistiques et l'accessibilité globale du secteur, et contribuera ainsi à réaliser le double objectif de la Banque mondiale, de mettre fin à la pauvreté et de promouvoir une croissance plus inclusive.

Société

## Les adeptes masculins des métiers féminins

Etonam Sossou

Dans la société togolaise, exercer un métier traditionnellement reconnu comme activité féminine semble humiliant pour beaucoup d'hommes. Toutefois, la hausse du taux de chômage ne laisse pas de choix à beaucoup d'entre eux

«Julien pose ongles» est une enseigne bien connue des jeunes filles du quartier Avédji et de ses environs. Cette structure s'est bâtie une réputation dans le domaine de la pose des ongles artificiels: pour preuve, les clientes affluent ici dès l'ouverture des portes. Dans cette «onglerie», pas d'employées femmes: rien que des hommes dont l'âge tourne entre 25 et 30 ans, si l'on s'en tient à leur apparence physique. A l'intonation de leurs voix, on comprend vite qu'ils viennent du même village. L'activité quotidienne de ces jeunes hommes est d'effectuer des manucures et pédicures ainsi que de poser des ongles artificiels aux femmes. Ni Juliens ni ses employés ne veulent pourtant s'exprimer sur les motivations ayant entraîné leur choix pour cette activité. Ils ne souhaitent pas non plus être filmés. Toutefois, en collectant

des informations auprès de voisins et de quelques clientes, on apprendra qu'après s'être essayé à plusieurs petits boulots, Julien est «tombé par hasard» dans cette activité. Voyant que le domaine était porteur, il a tôt fait d'initier quelques-uns de ses frères. Plusieurs kilomètres plus loin, c'est au quartier Gbomamé que l'on retrouve Koudjo. Il s'agit d'un monsieur d'environ 40 ans qui frit des beignets au bord de la route comme beaucoup de femmes le font. Assis sur un tabouret, il s'essuie de temps en temps les yeux qui larmoient sous les effets conjugués de la fumée et du vent. A côté de lui, se trouve une marmite de pâte à frire qu'il manipule avec dextérité. En plus des beignets, il propose de la bouillie à ses clients. Ici, comme à Avédji, il ne souhaite pas être photographié. Il accepte tout de même de lever un pan de voile sur le choix de cette activité. Entre deux commandes, Koudjo lâche de temps en temps des bribes de phrases. On apprend alors qu'il frit des beignets depuis 5 ans environ. C'est à la suite d'un chômage prolongé qu'il se fait initier à ce métier par l'une de ses tantes chez qui il avait coutume de manger des be-

gnets. Il reconnaît ne pas être fier d'exercer cette activité mais continue, sous la pression des charges sociales et faute de mieux. La vue d'un homme qui tourne une patte, la coupe, la fait frire, lave les gobelets pour servir les clients est suffisamment rare pour susciter la curiosité des populations. «Au début, la plupart des gens venaient ici par curiosité. Les gens s'asseyaient pour voir comment je fris les beignets et beaucoup achetaient seulement pour voir si les beignets d'un homme pouvaient être aussi bons que ceux d'une femme» raconte Koudjo.

**Des hommes qui coiffent les femmes.**

Dans certains salons de coiffure, il n'est pas étonnant de voir des hommes faire des shampoings, poser des bigoudis, faire des nattes et même tisser des greffes. Ces hommes ont vite ravalé leur fierté lorsqu'ils se sont rendus compte que les femmes dépensent beaucoup d'argent pour leur beauté. C'est ainsi qu'ils se sont lancés dans la coiffure. L'activité dure depuis et l'entreprise ne cesse de s'accroître. «Je suis cliente ici depuis 5 ans. Lorsque je venais au début, ce salon n'avait pas autant de matériels. Je

constate que le nombre de casque à vapeur a augmenté, le matériel de manucure est lui aussi plus sophistiqué. Eux-mêmes ont beaucoup changé. Rien qu'à voir les marques de leur téléphone portable ou les griffes des vêtements qu'ils portent, on sent que leur business marche» déclare Odile, une cliente venue faire un soin de visage, dans un salon de coiffure dirigé par un homme. L'incursion des hommes dans des activités «masculinement non conventionnelles» a gagné tous les secteurs d'activité. A l'observation, les hommes s'insèrent plus facilement dans des métiers dits féminins que les femmes dans des métiers dits masculins. On a encore en mémoire, le souvenir de cette jeune dame qui exerçait le métier de chauffeur de taxi à Lomé.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours / Atténuer l'impact du Covid19

## Baisse mardi du montant aux banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 23 février 2021, à une injection de liquidités d'un montant de 3.566,051 milliards. Les banques et établissements du Togo s'adjudgent 206,990 milliards, contre 239,990 milliards une semaine plus tôt. L'opération arrive à échéance le lundi 01 mars 2021, indique la Banque centrale. Elle est ressortie d'un taux fixe de 2,0000%.

Au total, quatre-vingt-douze (92) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal s'adjudgent respectivement 1.176,050 milliards et 753,124 milliards. Ils sont suivis par ceux du Mali avec 467,650 milliards, du Burkina Faso avec 342,580 milliards, le Niger avec 285,357 milliard. Le Bénin s'adjudge 274,800 milliards. La Guinée-Bissau fait 59,750 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications s'est établi à 3.640,5 milliards en décembre 2020, contre 3.524,7 milliards en novembre 2020, soit une hausse de 3,3%. Ces adjudications sont réalisées depuis le 27 mars 2020 à taux fixe, à savoir le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offres, qui a été ramené à 2,0% à compter du 24 juin 2020.

## Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1570  
DE LOTO BENZ DU 17- 02 - 2021

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1571 de LOTO BENZ de ce mercredi 24 février 2021.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, C'est à LOME et à KPALIME que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots. Dans les autres villes pays ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur des parieurs.

Ainsi, dans la capitale, la LONATO a recensé un lot de 1.000.000F CFA, et un gros lot de 2.250.000F CFA gagnés sur les points de vente 60144 et 70623.

A KPALIME, c'est un lot de 1.000.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 40052.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.  
BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1571 de LOTO BENZ du 24 Février 2021

Numéro de base

42 38 11 80 27





# FAITES-VOUS PLAISIR AVEC NOS PACKS POUR LA SAINT VALENTIN !



## PACK F1 MAX



à **32 000 F CFA**  
~~39 900 F CFA~~

1 Terminal F1 Max 4G + 1 Forfait Data 4500 F (4Go valable 7 jours)

## PACK EGO+



à **56 000 F CFA**  
~~66 500 F CFA~~

1 Terminal EGO 4G + 1 Forfait Data 4500 F (4Go valable 7 jours)

## PACK MIFI ALCATEL



à **32 000 F CFA**  
~~39 900 F CFA~~

1 Routeur Mifi Alcatel + 1 kit 4G + 1 Forfait Data 15000 F (60Go valable 30 jours)

Promo du 08 au 28 février 2021. Prix d'achat promo du pack via paiement marchand **TMoney**

@togocom.tg

@togocom\_tg

Service Client : 888 | 119  
7 jours/7 de 7h à 21h

togocom.tg